



La Trinité sur Mer le 25 juin 2019

NOTE INTERNE

Objet : accès des véhicules sur le parking de la SNT

Pour des raisons de sécurité des enfants de l'Ecole de Voile et compte tenu du faible nombre de places disponibles, en particulier pendant les stages d'été et lors des grands événements du club, il est décidé de réserver l'accès au parking de la SNT aux seuls véhicules :

- du personnel salarié du club
- des membres du Comité Directeur
- des bénévoles actifs

Antoine Croyère
Président